

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 50

présenté par

Mme Batho, M. Julien-Laferrière, M. Villani, Mme Bagarry, Mme Forteza, Mme Gaillot,
M. Chiche, Mme Cariou, M. Orphelin et Mme Chapelier

ARTICLE 2

À la fin de la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« du développement durable »

les mots :

« de la transition écologique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La notion de « développement durable » est dépassée et ne correspond pas à l'état des connaissances scientifiques sur le réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité liés aux activités humaines.